

**ARCB1BA**

2014 - 2015

Bachelier en architecture/BXL

**A Bruxelles Saint-Gilles - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français**Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Organisé par: **Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (LOCI)**Code du programme: **arcb1ba** - Niveau cadre européen de référence (EQF): 6**Table des matières**

Introduction .....	2
Profil enseignement .....	3
- Compétences et acquis au terme de la formation .....	3
- Structure du programme .....	4
- Programme détaillé .....	5
- Programme par matière .....	5
- Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles .....	7
- Programme type .....	7
- ARCB1BA - 1er bloc annuel .....	7
- ARCB1BA - 2e bloc annuel .....	9
- ARCB1BA - 3e bloc annuel .....	10
Informations diverses .....	11
- Conditions d'admission .....	11
- Pédagogie .....	13
- Evaluation au cours de la formation .....	13
- Mobilité et internationalisation .....	13
- Formations ultérieures accessibles .....	14
- Gestion et contacts .....	14

## ARCB1BA - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Ce programme propose une formation générale dans le domaine de l'architecture centrée sur le projet d'architecture.

Au terme du premier cycle, vous

- aurez acquis la connaissance des fondements constitutifs de l'architecture ;
- maîtriserez les outils et les méthodes de pensée de l'architecte par la réalisation de nombreux projets et exercices d'architecture de plus en plus complexes ;
- serez formé#-e aux diverses disciplines liées à l'architecture, tant artistiques et humaines que scientifiques et techniques.

#### Votre profil

Les études d'architecture demandent une aptitude à se mettre au service des hommes en vue de concevoir pour leur bien-être. Cette orientation vers autrui doit se compléter de la capacité de voir et d'imaginer dans l'espace.

Le dessin, l'esprit de mécanique et de construction, le goût pour la réalisation de maquettes, l'ingéniosité et l'inventivité témoignent des aptitudes utiles.

La faculté de penser de façon analytique, mais plus essentiellement celle de composer, de structurer, de penser synthétiquement, complétée par le goût de la recherche, est indispensable. Ces aptitudes seront développées tout au long de la formation.

#### Votre futur job

Par l'acquisition de compétences créatives et techniques et de savoir-faire spécifiques, la formation prépare à la conception et à la réalisation de lieux et d'édifices et pour des programmes variés à toutes les échelles et dans tous les contextes des milieux habités.

Après un stage de deux ans et une inscription à l'Ordre des architectes, l'architecte sera amené à concevoir des projets de bâtiments et à assurer le suivi du chantier jusqu'à la fin des travaux.

#### Votre programme

Le bachelier vous propose d'acquérir

- une connaissance des fondements constitutifs de l'architecture ;
- la maîtrise des outils et des méthodes de pensée et d'action de l'architecte par la réalisation de nombreux projets et exercices d'architecture ;
- la connaissance de base des sciences, exactes et humaines, et approfondie des savoirs techniques qui participent à l'ancrage fondamental de la discipline;
- les techniques de représentation permettant de cerner l'espace architecturé de manière précise et paramétrique ;
- des capacités d'expression et de communication favorisant l'émergence et la mise en valeur de réflexions et de projets.

Une fois bachelier, vous poursuivrez votre formation par le Master en architecture. Il débouche sur l'obtention du titre professionnel d'architecte.

## ARCB1BA - Profil enseignement

### COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

A l'issue de son cursus de bachelier, l'étudiant disposera du socle de compétences qui permet d'analyser, d'évaluer et de concevoir les dispositifs architecturaux qui structurent les divers lieux vécus, investis et produits par les collectivités et individus.

Dès la première année, il s'exercera à concevoir un projet d'architecture. Progressivement, il découvrira les multiples dimensions techniques, scientifiques, artistiques et sociales que la discipline recouvre. Il se construira un bagage de connaissances et de méthodes transversales nécessaires à la conception. A l'aube de son master, il sera capable de synthétiser ces acquis au travers d'un projet architectural concret.

**Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :**

#### Concevoir un projet

**Face à une question d'ordre architectural, discerner, analyser et intégrer certains éléments constitutifs d'une réalité en devenir. De là, produire des hypothèses à partir desquelles le choix d'une mise en forme cohérente redéfinit les lieux.**

- Articuler et développer, avec logique, les milieux naturels et artificiels (paysage, urbain, édifice) dans un cadre de paramètres fondamentaux.
- Enoncer et hiérarchiser les intentions du projet en vue de poser des choix.
- Comprendre, expérimenter et synthétiser, par un projet d'architecture, l'agencement de lieux.
- Analyser, penser, inventer par le dessin, la maquette, les pratiques artistiques.
- Adopter des démarches de projet de type méthodique, créatif, métaphorique, perceptif, collaboratif...

#### Expérimenter une démarche artistique

**Face à une situation donnée, imaginer et mettre en Œuvre une idée capable d'initier un processus de questionnement.**

- Capter l' « air du temps » et identifier les moyens qui seront à même de le révéler.
- Découvrir et élargir les limites de son imaginaire.
- Imaginer, produire et explorer de multiples pistes de réponse à une question posée.
- Imaginer des leviers capables de transformer l'appréhension du réel.
- Poser un acte volontaire sur une indétermination de départ en assemblant des concepts préexistants et des idées pour faire une proposition.

#### Se constituer une culture architecturale

**Connaître et comprendre des références écrites, dessinées ou construites qui fondent la discipline.**

- Connaître et analyser les références fondamentales de la culture disciplinaire.
- Convoquer des références données qui, par analogie, ouvrent à d'autres interprétations du contexte.
- Développer et activer ses connaissances dans la discipline.

#### Situer son action

**Observer, analyser et interpréter les principales composantes qui constituent la situation dans laquelle s'inscrit la réflexion. Révéler les potentiels de cette situation par l'effet du projet d'architecture.**

- Reconnaître, observer et décrire des lieux et des contextes ciblés,
- Analyser des lieux et des contextes selon plusieurs méthodes données et à partir de plusieurs points de vue identifiés,
- Enoncer des questions qui conditionnent le devenir du contexte étudié et faire des hypothèses de projet.
- Expérimenter les possibilités de transformation d'un contexte par la pratique du projet.

#### Activer d'autres disciplines

**Etre curieux et adopter une démarche transversale en vue de consolider les fondements de ses acquis.**

- Etre à même d'aller à la rencontre d'autres approches, d'échanger et de nourrir la réflexion architecturale.
- Situer les savoirs d'autres disciplines.
- Recourir à d'autres disciplines pour questionner la conception et la mise en Œuvre de l'architecture.

#### Concrétiser une dimension technique

**Connaître et reformuler des savoirs techniques et scientifiques de l'édification en vue de les manipuler comme levier d'une conception architecturale performante et soutenable.**

- Connaître et décrire les principes techniques fondamentaux de l'édification.
- Observer et évaluer les principes constructifs d'un édifice.
- Savoir appliquer les divers principes fondamentaux techniques dans une production architecturale.
- Formuler une compréhension intuitive des structures en vue de l'intégrer dans une production architecturale créative .

**Exprimer une démarche architecturale****Utiliser les moyens conventionnels et artistiques pour explorer, déceler, concevoir, donner à voir une réalité, un concept, un projet.**

- Connaître, comprendre et utiliser les codes de la représentation de l'espace, en deux et en trois dimensions.
- Restituer l'expérience d'une spatialité en l'observant et en la questionnant.
- Manipuler le dessin, les maquettes, ou tout autre mode de communication pour explorer et concevoir.
- Identifier les principaux éléments d'une hypothèse ou d'une proposition pour les exprimer et les communiquer.
- Expérimenter et utiliser les moyens de communication adéquats en fonction des objectifs visés.
- Exprimer clairement oralement, graphiquement et par écrit des idées.

**Adopter une attitude professionnelle****Agir en tant qu'acteur conscient de ses futures responsabilités, prêt à expérimenter l'interaction avec les intervenants de l'acte de bâtir.**

- Organiser, planifier, développer et synthétiser un travail individuel.
- Ecouter et identifier les besoins et points de vue des différents interlocuteurs afin de dégager une synthèse en regard des objectifs visés.
- Agir en acteur indépendant capable de comprendre le cadre de sa mission, de ses responsabilités envers des tiers.
- Expérimenter et observer le cadre de la pratique professionnelle et de la culture architecturale en s'impliquant de manière autonome.

**Poser des choix engagés****S'engager face à une situation, de manière responsable, en s'appuyant sur une réflexivité sociétale et culturelle.**

- Activer et développer une éthique à travers ses prises de position architecturales.
- Prendre conscience de la signification politique de son activité, et de sa responsabilité vis-à-vis de la société.
- Mettre en relation différentes perspectives méthodologiques et épistémologiques.
- Comprendre le bien fondé d'une idée menant aux objectifs à atteindre par le projet ; poursuivre avec détermination, même par une intervention modeste, la réalisation de cette idée et l'aboutissement de ces objectifs.
- Imaginer des propositions ambitieuses capables de remettre en cause les choix de société.

**STRUCTURE DU PROGRAMME**

Le programme de Bachelier en architecture totalise 180 crédits répartis sur trois années d'études correspondant à 60 crédits chacune et comportant :

- Un tronc commun de matières obligatoires comprenant en 3<sup>ème</sup> année un stage en milieu professionnel (150h heures)
- Une mineure d'approfondissement en architecture (30 crédits) composée de 15 crédits obligatoires et de variantes de 15 crédits à choisir sur le site de Bruxelles ou de Tournai (en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années de Bachelier).

Les matières enseignées sont structurées en cinq domaines spécifiques :

- Projet d'architecture
- Expression, représentation et communication
- Contexte et culture
- Matériaux, structures et construction
- Langues

## ARCB1BA Programme détaillé

## PROGRAMME PAR MATIÈRE

Bloc  
annuel

1 2 3

## o Majeure (150 crédits)

## o Projet d'architecture (67 crédits)

o LBARC1101	Projet d'architecture 1 : initiation	Damien Claeys, Michèle De Myttenaere, Gérald Ledent, Marie-Christine Raucent (coord.), Pascale Van de Kerchove, David Vandebroucke	240h	23 Crédits	1 + 2q	x		
o LBARC1201	Projet d'architecture 2 : exploration	Jean-Luc Capron, Francesco Cipolat, Benoît Cruysmans, Brigitte De Groof (coord.), Thierry Delcommune, Guénola Vilet	240h	23 Crédits	1 + 2q		x	
o LBARC1301	Projet d'architecture 3 : confirmation	Philippe Caucheteux, Philippe Honhon, Renaud Pleitinx, Ariane Van Craen, Gregoire Guillaume (coord.)	240h	21 Crédits	1 + 2q			x

## o Expression, représentation et communication (16 crédits)

o LBARC1120	Géométrie spatiale : initiation aux modes de représentation	Thierry Delcommune, Jerome Malevez	15h+15h	2 Crédits	1q	x		
o LBARC1121	Géométrie spatiale : exploration du dessin descriptif	Thierry Delcommune, Jerome Malevez	15h+15h	2 Crédits	2q	x		
o LBARC1220	Géométrie spatiale : approfondissement des modes de représentation	Thierry Delcommune, Jerome Malevez	15h+15h	2 Crédits	1q		x	
o LBARC1122	Moyens d'expression et représentation 1	Damien Claeys, Fabienne Dath, Michèle De Myttenaere, Joelle Houdé, Jerome Malevez, Manuel Perez Perez	90h	4 Crédits	1 + 2q	x		
o LBARC1221	Moyens d'expression et représentation 2	Fabienne Dath, Joelle Houdé, Manuel Perez Perez	60h	3 Crédits	1q		x	
o LBARC1320	Conception et simulation numérique	Jean-Luc Capron, Jean Couwenbergh, null SOMEBODY	45h	3 Crédits	1q			x

## o Contexte et culture (31 crédits)

o LBARC1102	Théories de l'architecture	Damien Claeys, Fabienne Dath, Marie-Christine Raucent, Pascale Van de Kerchove, David Vandebroucke	30h+15h	3 Crédits	1q	x		
o LBARC1302	Théories de l'architecture 2	Francois Nizet	30h	2 Crédits	2q			x
o LBARC1140	Histoire de l'architecture des origines au Moyen-Age	Xavier de Coster	45h	3 Crédits	1q	x		
o LBARC1240	Histoire de l'architecture : de la Renaissance à nos jours	Xavier de Coster	45h	3 Crédits	1q		x	
o LBARC1141	Philosophie et anthropologie de l'espace	Pascale Seys	45h	3 Crédits	2q	x		

						Bloc annuel		
						1	2	3
○ LBARC1142	Sciences du milieu	Francois Vermer	45h	3 Crédits	2q	x		
○ LBARC1241	Architecture, ville et territoire : morphologies	Pierre Vanderstraeten	30h	2 Crédits	1q		x	
○ LBARC1242	Socio-anthropologie de l'habiter	Pierre Vanderstraeten	30h	2 Crédits	2q		x	
○ LBARC1143	Mathématique : géométrie	Martin Buysse, Marielle Cherpion	15h+30h	3 Crédits	1q	x		
○ LBARC1144	Mathématique : analyse	Martin Buysse, Marielle Cherpion	15h+30h	3 Crédits	2q	x		
○ LBARC1340	Architecture, ville et territoire : modes de production	Pierre Vanderstraeten	30h	2 Crédits	1q			x
○ LTECO1201	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	Bernard-Louis Ghislain	15h	2 Crédits	1q		x	

### ○ Matériaux, structure et construction (28 crédits)

○ LBARC1260	Éléments de physique du bâtiment	Magali Bodart	30h	2 Crédits	2q		x	
○ LBARC1360	Équipement du bâtiment : acoustique et électricité	Magali Bodart	30h	2 Crédits	1q			x
○ LBARC1160	Analyse des structures 1 : introduction	Francois Nizet, Yvette Pelsser	30h+30h	4 Crédits	2q	x		
○ LBARC1261	Analyse des structures 2 : compléments	Francois Nizet, Yvette Pelsser	30h+45h	5 Crédits	1q		x	
○ LBARC1361	Analyse des structures 3 : applications	Francis De Vos	60h	4 Crédits	2q			x
○ LBARC1161	Construction et matériaux 1	Magali Bodart, Michel Proces, Jean-Francois Roger France	75h	5 Crédits	1q	x		
○ LBARC1262	Construction et matériaux 2	Michel Proces, Jean-Francois Roger France	60h	4 Crédits	2q		x	
○ LBARC1362	Construction and materials III	Adrian Joyce, Michel Proces	30h	2 Crédits	2q			x

### ○ Stages (2 crédits)

○ LBARC1380	Stage	N.		2 Crédits				x
-------------	-------	----	--	-----------	--	--	--	---

### ○ Langues (6 crédits)

○ LBARC1123	Anglais 1	Frédéric Declercq, Catherine Fasbender	20h	2 Crédits	2q	x		
○ LBARC1228	Anglais 2	Frédéric Declercq, Catherine Fasbender	20h	2 Crédits	1q		x	
○ LBARC1323	Anglais 3	Catherine Fasbender	20h	2 Crédits	1q			x

### ○ Approfondissement en architecture (BXL) (30 crédits)

L'approfondissement en architecture se compose de 15 crédits obligatoires sur le site de Bruxelles et de 15 crédits à choisir parmi les variantes proposées par les sites de la faculté. Les étudiants choisissent 10 crédits en Bac2 et 20 crédits en Bac3.

○	Approfondissement architecture Bruxelles partie obligatoire	N.		15 Crédits			x	x
○	Approfondissement en architecture partie libre Bruxelles	N.		15 Crédits			x	x

## LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

La mineure d'approfondissement en architecture proposée aux étudiants comporte un total de 30 crédits organisés exclusivement en 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> années du Bachelier. Elle est constituée en partie de cours obligatoires (15 crédits), à suivre sur le site, et d'une autre partie (15 crédits) à choisir sur le site de Bruxelles ou de Tournai.

[> Approfondissement en architecture Bruxelles \[ https://www.uclouvain.be/prog-2014-app-lbarc1205p \]](https://www.uclouvain.be/prog-2014-app-lbarc1205p)

## PROGRAMME TYPE

### ARCB1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- △ Activité non dispensée en 2014-2015
- ⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015
- ⊗ Au choix
- ⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015
- ‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

### ○ Majeure

#### ○ Projet d'architecture

○ LBARC1101	Projet d'architecture 1 : initiation	Damien Claeys, Michèle De Myttenaere, Gérald Ledent, Marie-Christine Raucent (coord.), Pascale Van de Kerchove, David Vandenbroucke	240h	23 Crédits	1 + 2q
-------------	--------------------------------------	--	------	------------	-----------

#### ○ Expression, représentation et communication

○ LBARC1120	Géométrie spatiale : initiation aux modes de représentation	Thierry Delcommune, Jerome Malevez	15h+15h	2 Crédits	1q
○ LBARC1121	Géométrie spatiale : exploration du dessin descriptif	Thierry Delcommune, Jerome Malevez	15h+15h	2 Crédits	2q
○ LBARC1122	Moyens d'expression et représentation 1	Damien Claeys, Fabienne Dath, Michèle De Myttenaere, Joelle Houdé, Jerome Malevez, Manuel Perez Perez	90h	4 Crédits	1 + 2q

#### ○ Contexte et culture

○ LBARC1102	Théories de l'architecture	Damien Claeys, Fabienne Dath, Marie-Christine Raucent, Pascale Van de Kerchove, David Vandenbroucke	30h+15h	3 Crédits	1q
○ LBARC1140	Histoire de l'architecture des origines au Moyen-Age	Xavier de Coster	45h	3 Crédits	1q
○ LBARC1141	Philosophie et anthropologie de l'espace	Pascale Seys	45h	3 Crédits	2q
○ LBARC1142	Sciences du milieu	Francois Vermer	45h	3 Crédits	2q
○ LBARC1143	Mathématique : géométrie	Martin Buysse, Marielle Cherpion	15h+30h	3 Crédits	1q
○ LBARC1144	Mathématique : analyse	Martin Buysse, Marielle Cherpion	15h+30h	3 Crédits	2q

**o Matériaux, structure et construction**

○ LBARC1160	Analyse des structures 1 : introduction	Francois Nizet, Yvette Pelsser	30h+30h	4 Crédits	2q
○ LBARC1161	Construction et matériaux 1	Magali Bodart, Michel Proces, Jean-Francois Roger France	75h	5 Crédits	1q

**o Langues**

○ LBARC1123	Anglais 1	Frédéric Declercq, Catherine Fasbender	20h	2 Crédits	2q
-------------	-----------	---	-----	-----------	----

**ARCB1BA - 2e bloc annuel**

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

**o Majeure****o Projet d'architecture**

○ LBARC1201	Projet d'architecture 2 : exploration	Jean-Luc Capron, Francesco Cipolat, Benôit Cruysmans, Brigitte De Groof (coord.), Thierry Delcommune, Guénola Vilet	240h	23 Crédits	1 + 2q
-------------	---------------------------------------	---	------	------------	-----------

**o Expression, représentation et communication**

○ LBARC1220	Géométrie spatiale : approfondissement des modes de représentation	Thierry Delcommune, Jerome Malevez	15h+15h	2 Crédits	1q
○ LBARC1221	Moyens d'expression et représentation 2	Fabienne Dath, Joelle Houdé, Manuel Perez Perez	60h	3 Crédits	1q

**o Contexte et culture**

○ LBARC1240	Histoire de l'architecture : de la Renaissance à nos jours	Xavier de Coster	45h	3 Crédits	1q
○ LBARC1241	Architecture, ville et territoire : morphologies	Pierre Vanderstraeten	30h	2 Crédits	1q
○ LBARC1242	Socio-anthropologie de l'habiter	Pierre Vanderstraeten	30h	2 Crédits	2q
○ LTECO1201	Questions de sciences religieuses : questions d'éthique	Bernard-Louis Ghislain	15h	2 Crédits	1q

**o Matériaux, structure et construction**

○ LBARC1260	Éléments de physique du bâtiment	Magali Bodart	30h	2 Crédits	2q
○ LBARC1261	Analyse des structures 2 : compléments	Francois Nizet, Yvette Pelsser	30h+45h	5 Crédits	1q
○ LBARC1262	Construction et matériaux 2	Michel Proces, Jean-Francois Roger France	60h	4 Crédits	2q

**o Langues**

○ LBARC1228	Anglais 2	Frédéric Declercq, Catherine Fasbender	20h	2 Crédits	1q
-------------	-----------	---	-----	-----------	----

**o Approfondissement en architecture (BXL)**

L'approfondissement en architecture se compose de 15 crédits obligatoires sur le site de Bruxelles et de 15 crédits à choisir parmi les variantes proposées par les sites de la faculté. Les étudiants choisissent 10 crédits en Bac2 et 20 crédits en Bac3.

○	Approfondissement architecture Bruxelles partie obligatoire	N.		15 Crédits	
○	Approfondissement en architecture partie libre Bruxelles	N.		15 Crédits	

**ARCB1BA - 3e bloc annuel**

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

**o Majeure****o Projet d'architecture**

○ LBARC1301	Projet d'architecture 3 : confirmation	Philippe Caucheteux, Philippe Honhon, Renaud Pleitinx, Ariane Van Craen, Gregoire Wullaume (coord.)	240h	21 Crédits	1 + 2q
-------------	--	--	------	------------	-----------

**o Expression, représentation et communication**

○ LBARC1320	Conception et simulation numérique	Jean-Luc Capron, Jean Couwenbergh, null SOMEBODY	45h	3 Crédits	1q
-------------	------------------------------------	--	-----	-----------	----

**o Contexte et culture**

○ LBARC1302	Théories de l'architecture 2	Francois Nizet	30h	2 Crédits	2q
○ LBARC1340	Architecture, ville et territoire : modes de production	Pierre Vanderstraeten	30h	2 Crédits	1q

**o Matériaux, structure et construction**

○ LBARC1360	Equipement du bâtiment : acoustique et électricité	Magali Bodart	30h	2 Crédits	1q
○ LBARC1361	Analyse des structures 3 : applications	Francis De Vos	60h	4 Crédits	2q
○ LBARC1362	Construction and materials III	Adrian Joyce, Michel Proces	30h	2 Crédits	2q

**o Stages**

○ LBARC1380	Stage	N.		2 Crédits	
-------------	-------	----	--	-----------	--

**o Langues**

○ LBARC1323	Anglais 3	Catherine Fasbender	20h	2 Crédits	1q
-------------	-----------	---------------------	-----	-----------	----

**o Approfondissement en architecture (BXL)**

L'approfondissement en architecture se compose de 15 crédits obligatoires sur le site de Bruxelles et de 15 crédits à choisir parmi les variantes proposées par les sites de la faculté. Les étudiants choisissent 10 crédits en Bac2 et 20 crédits en Bac3.

○	Approfondissement architecture Bruxelles partie obligatoire	N.		15 Crédits	
○	Approfondissement en architecture partie libre Bruxelles	N.		15 Crédits	

## ARCB1BA - Informations diverses

### CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.  
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

#### Conditions générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;

2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;

3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;

4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;

5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;

6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande (ce titre ne dispense pas de l'examen de maîtrise de la langue française), par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;

7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites au plus tard le 14 juillet 2014 au [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

Ces deux titres ne dispensent néanmoins pas d'office de l'examen de maîtrise de la langue française.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

#### Condition particulière

##### Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

#### Examen de maîtrise de la langue française

Nul ne peut être admis aux épreuves d'une année d'études de premier cycle s'il n'a fait la preuve d'une [maîtrise suffisante de la langue française](#).

#### Conditions spéciales

- **Accès aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte.

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- **Accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- **Accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- **Accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- **Accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

Remarque : les étudiants désireux de s'inscrire au grade de **bachelier en médecine** doivent se soumettre au préalable à un **test d'orientation**.

## PÉDAGOGIE

---

L'architecture est une discipline spécifique et par essence, un fait collectif. Elle revendique explicitement sa condition de service à la société, et puise son énergie et son inventivité à partir des contraintes positives générées par cette société, et par les spécificités matérielles et spirituelles de sa propre discipline.

L'apprentissage ne se limite pas à une simple accumulation de savoirs. Savoir-faire et savoir-penser y prennent une place prépondérante, articulés sur une dimension éthique essentielle, dans le but de conduire les étudiants vers un savoir-être responsable et compétent.

Pour rencontrer cette exigence, rigueur, créativité et savoirs techniques sont, dans leur complémentarité et leur indissociabilité, les objectifs premiers de la formation de nos étudiants.

Outre le développement d'une personnalité créatrice, de l'habileté à manipuler des concepts et de la capacité à l'autonomie et à la coopération, la formation renforce l'acquisition d'une double compétence :

- à édifier et à aménager, c'est-à-dire à ancrer les réflexions dans le concret ;
- à se situer dans une démarche prospective, pouvant aboutir à la recherche.

Les étudiants bénéficient ainsi d'une approche incluant toutes les dimensions de la discipline architecturale : artistiques, intellectuelles, scientifiques et matérielles.

Les méthodes d'enseignement qui sont mises en oeuvre sont basées sur une approche et une exploitation systématique et approfondie des fondements constructifs de l'architecture.

L'inscription de la pédagogie dans une complexité contextuelle, dans l'échelonnement de l'amplitude des enjeux posés dans le cadre d'une progression qui conduit à la maîtrise croissante des solutions, dans des pratiques d'enseignement mêlant rigueur, exigence et créativité, sont des spécificités qui ont façonné notre identité.

De plus, la primauté du projet d'architecture comme centre de la formation, manifestée par le nombre d'heures d'atelier, est renforcée par la forte liaison entre cours théoriques et cours de projet conduisant ainsi à l'intégration des savoirs et à la complémentarité des enseignements.

La définition de contrats pédagogiques clairs, précis, et régulièrement actualisés, permet également aux enseignants de situer leurs cours et à coordonner leurs contenus et leurs exigences. Dans le même ordre d'idée, nous reconnaissons l'importance de la présence de professionnels de l'architecture au sein du corps enseignant afin d'ouvrir pleinement la formation sur une pratique responsable, actuelle et ancrée dans la réalité.

## EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

---

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (Règlement général des examens), à savoir des examens écrits et oraux, des travaux personnels ou collectifs, des présentations publiques de projets.

Des activités d'enseignement, notamment celles du projet d'architecture et du dessin, font l'objet d'une évaluation continue avec une seule cote globale. Ces évaluations continues prennent la forme d'évaluations partielles dont les séances sont organisées en dehors des périodes d'évaluation en session selon un calendrier spécifique qui est diffusé en début d'année académique.

Ces évaluations se terminent obligatoirement en mai-juin. La cote globale obtenue fait l'objet d'une délibération en juin et, le cas échéant, elle est l'objet d'un report pour la délibération de septembre.

## MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

---

La mobilité est un atout majeur de la formation. Elle se fait durant le cycle du Master.

La Faculté propose plus de 30 possibilités d'échanges en Europe. Du Nord au Sud et de l'Ouest à l'Est de l'Europe les programmes d'échanges permettent d'effectuer des séjours d'un ou deux quadrimestres dans des facultés d'architecture et d'appréhender d'autres approches et pratiques de la discipline.

Il existe également un certain nombre de programmes d'échange dont les destinations se situent au Canada, aux USA ou en Amérique Latine.

La liste des partenariats de mobilité de la faculté peut être consultées à la page :

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

Le diplôme de Bachelier en architecture donne un accès direct à la formation de [Master \[120\] en architecture/BXL](#).

En outre, des masters UCL (généralement orphelins) sont largement accessibles aux diplômés bacheliers UCL. Par exemple :

- le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (accès direct pour tout bachelier),
- le [Master \[120\] en éthique](#) (accès pour tout bachelier moyennant une [Année d'études préparatoire au master en philosophie](#)).

## GESTION ET CONTACTS

---

### Bachelier en architecture « ARCB1BA »

#### Administration facultaire

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme  
Bruxelles - Louvain-la-Neuve - Tournai

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Place des Sciences, 1 - Bte L6.05.01

B-1348 Louvain-La-Neuve

Contact: [Secrétariat Décanat LOCI](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)10 47 28 15 - Fax: +32 (0)10 47 28 29

#### •• Directeur administratif

Mme France PÉCHER

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [France Pécher](#)

Tél: +32 (0)10 47 28 22 - Fax: +32 (0)10 47 28 29

#### Site « Architecture Saint-Luc - Bruxelles »

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme  
Architecture Saint-Luc - Bruxelles

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Rue Wafelaerts, 47-51 - Bte B3.01.01

B-1060 Bruxelles (Saint-Gilles)

Contact: [Secrétariat Bruxelles](#)

Tél (secrétariat): +32 (0)2 539 71 11 - Fax: +32 (0)2 539 71 17

#### •• Vice-Doyen de la Faculté pour le site « Architecture Saint-Luc - Bruxelles »

Prof. Jean-Paul VERLEYEN

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [Jean-Paul Verleyen](#)

Tél: +32 (0)2 539 71 21 - Fax: +32 (0)2 539 71 17

#### •• Directeur administratif de la Faculté pour le site « Architecture Saint-Luc - Bruxelles »

Prof. François NIZET

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Contact: [François Nizet](#)

Tél: +32 (0)2 539 71 20 - Fax: +32 (0)2 539 71 17

#### •• Secrétariat de la Faculté pour le site « Architecture Saint-Luc - Bruxelles »

Mme Monique VAN DEUN

UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Architecture Saint-Luc - Bruxelles

Adresse courrier:

UCL/SST/LOCI - Rue Wafelaerts, 47-51 - Bte B3.01.01

B-1060 Bruxelles (Saint-Gilles)

Contact: [Monique Van Deun](#)

Tél: +32 (0)2 539 71 14 - Fax: +32 (0)2 539 71 17

•• **Président de la Commission de programme « Bachelier en architecture »**

Mme Christine Fontaine  
UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme  
Contact: [Christine Fontaine](#)  
Tél (secrétariat): +32 (0)69 25 03 22 - Fax: +32 (0)69 25 03 88

•• **Secrétaire de la Commission de programme « Bachelier en architecture »**

Mr Damien Claeys  
UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme  
Contact: [Damien Claeys](#)  
Tél (secrétariat): +32 (0)2 539 71 11 - Fax: +32 (0)2 539 71 17

•• **Coordination institutionnelle Erasmus et échanges internationaux**

Mme Christine FONTAINE, chargée de cours  
UCL/SST/LOCI - Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme  
Contact: [Christine Fontaine](#)  
Tél: +32 (0)2 539 71 19 - Fax: +32 (0)2 539 71 17

•• **Président des jurys d'examens**

Prof. [Martin Buysse](#)  
UCL/SST/LOCI – Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

•• **Secrétaire de jury Bac**

Prof. [Jean-Paul Verleyen](#)  
UCL/SST/LOCI – Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme